

ADIR



L'ECHO

SEPTEMBRE 2014 N° 254

www.adirobertsau.fr
contact.adir@laposte.net

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau,
environs et alentours,
fédérée à Alsace Nature

L'ECHO de la Robertsau
S'LÄUCHBLÄTTEL



GÉOTHERMIE

« Stupeur et tremblements »

SOMMAIRE



PAGE 5

Ne pas se tromper de combat



PAGE 17

Extension de la ligne E du Tram



PAGES 7 à 10

Histoire du quartier du Tivoli à Strasbourg



PAGE 19

De la facilité à prescrire et à recommander, à la difficulté d'appliquer.



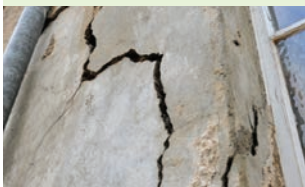
PAGE 11

Végétation et ville : l'esprit de reconquête



PAGE 21

Un nouveau départ pour LANA !



PAGES 13 à 16

Séismes à la Robertsau ?



PAGES 23 à 27

Evénements culturels

L'Echo de la Robertsau N° 254 - Septembre 2014

Bulletin trimestriel
publié par l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau.

78 rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.8.84
pour la défense de la nature,
de l'environnement et du cadre
de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication :

Jacques GRATECOS :
Tél. : 03 88 31 28 26
www.adirobertsau.fr
contact.adir@laposte.net

Mise en page - Impression :
Pointillés - Hoenheim

Tirage : 11600 exemplaires
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2014

**Nous remercions nos annonceurs
qui, par leur confiance renouvelée,
assurent la pérennité de l'Echo
de la Robertsau et la diffusion
de nos informations.**

**L'Echo de la Robertsau
encourage ses lecteurs à soutenir
le commerce de proximité :
les commerçants et artisans
de la Robertsau.**

SOLIDARITÉ – INDÉPENDANCE – INTÉRÊT GÉNÉRAL – DÉMOCRATIE

J'adhère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : **Portable :**

Courriel :

**J'adhère à l'ADIR et je verse
ma cotisation annuelle 2014 :**

- Adhésion individuelle 16 €
- Adhésion couple 20 €
- Adhésion associations – syndicats 20 €

**N'oubliez pas la déduction fiscale !
Un reçu fiscal vous sera adressé.**

Vos dons et votre cotisation sont déductibles de
votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans
la limite de 20% de vos revenus imposables.

Aussi votre cotisation de 16 € vous coûte en réa-
lité 5,33 €, votre cotisation de 20 € vous revient
en réalité à 6,66 €.

**L'ADIR peut vous recevoir sur rendez-vous
(03 88 31 28 26) à l'espace d'accueil de
l'Escale, 78 rue du Docteur François.**

Ne pas se tromper de combat

Notre quartier change.

Au risque de choquer ceux qui attendraient de le voir mis sous cloche, nous répliquons qu'à l'instar d'un être humain il lui faut grandir et prospérer plutôt que de se scléroser. Cette position n'est en rien contradictoire avec notre engagement de toujours, vouloir protéger le patrimoine de la Robertsau et, lorsque cela nous paraît nécessaire, nous nous échinons pour tenter de préserver la serre du Kaysersgueth ou le jardin de l'église.

Quand c'est la sécurité des Robertsauviens qui est en jeu, nous sommes encore sur le pont, remettant en cause un PPRT qui ne respecte pas sa raison d'être, à savoir protéger les Robertsauviens. Nous préférons aller jusqu'à ester en justice, être taxés de « procéduriers » plutôt que de lésiner sur votre sûreté.

Ainsi le titre du film d'Alain Courneau, *Stupeur et tremblements*, qui apparaît sur notre couverture, illustre notre état d'esprit face à ce projet : Un forage de géothermie profonde en plein milieu du Port aux pétroles et de toutes ses dangereuses cuves. C'est pourquoi nous avons aussitôt réagi : rencontres avec nos voisins allemands déjà particulièrement sensibilisés aux conséquences des séismes liés au forage à Landau, entrevue avec deux professeurs spécialistes de géothermie. Cela a abouti à l'élaboration d'un dossier le plus exhaustif possible, afin que vous disposiez de tous les éléments nécessaires pour forger votre jugement. (Retrouvez la synthèse de nos travaux dans le dossier en page centrale.)

Aujourd'hui, force est de constater l'ampleur des risques que ferait courir une telle opération, évidem-



Emmanuel Jacob / Blog de la Robertsau

ment financièrement très rentable pour l'entreprise exploitante, mais particulièrement hasardeuse pour notre quartier et même toute la Ville de Strasbourg, car sachez-le, les séismes frappent 10 km autour du forage...

En revanche sur d'autres projets, comment ne pas regretter que certains se trompent de combat ?



Refuser l'extension de la ligne de tram jusqu'à l'Escale, c'est ne pas se préoccuper de l'augmentation de la circulation automobile et de la pollution qui l'accompagne.

Ne pas utiliser l'emprise réservée depuis des décennies pour la voie du tram, c'est encourager la création d'une route au même endroit, car elle se révélera indispensable si le prolongement de la ligne n'est pas réalisé.

Affirmer que l'on prive les enfants fréquentant l'Escale d'une aire de jeux, c'est oublier que cet

espace avait été concédé en attendant la réalisation de l'extension du tram. C'est aussi oublier qu'en son temps l'Escale s'était prononcée contre l'installation d'une maison de l'Enfance à côté du bâtiment actuel.

Il ne faut pas tromper les Robertsauviens. À l'ADIR, oui, nous aimons la nature et la place que nous offrons au CINE de Bussière dans chacun de nos numéros confirme l'appui que nous entendons accorder à toute association qui place l'environnement au cœur de son projet.

À ceux qui s'estiment lésés rappelons que l'addition d'intérêts particuliers ne sera jamais à la hauteur de l'intérêt général. Au contraire, accepter de se voir privé de la jouissance de quelques mètres carrés de jardins appartenant depuis des années à la Ville, c'est manifester l'attention que l'on porte à la Robertsau et veiller au bien-être des générations futures.

Jacques Gratecos
Président de l'ADIR

Librairie • Papeterie • Diddl • Loto
NOUVEAU :
C.T.S. Tickets Tram - Bus - Badgeo

TABAC
PRESSE INTERNATIONALE
94 rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. : 03 88 31 47 14

CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite
- Gravures

Horaires d'ouvertures :
Mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h
Samedi : 8h à 12h30

3 rue du Chevalier Robert
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél./Fax : 03 88 31 44 06 - cordonnerieclaudefr

ASSOCIATION
DIRE POUR REUSSIR

vous propose
SOUTIENS PSYCHOTHERAPEUTIQUES
Aux parents, couple, adulte et enfant
Ainsi qu'aides aux personnes âgées
et Garde d'enfants.

2a, rue de la renaissance
67000 STRASBOURG
Tél. : 06.66.63.84.21

Histoire du quartier du Tivoli à Strasbourg

I. De la nuit des temps au 19^{ème} siècle

Ce petit quartier, habité par cent cinquante familles environ, situé au nord de Strasbourg, juste avant le Wacken puis la Robertsau, se trouve actuellement cerné de grandes institutions prestigieuses. Ainsi au **nord**, le Conseil Régional, le Rhénus, le parc des expositions, le Maillon, au **nord-est** le Parlement Européen, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe, à l'**est** Arte, au sud les bâtiments de France 3 et à l'**Ouest** le Palais des Congrès. Associé dans cette même enceinte à la Cité Ungemach, le quartier du Tivoli bénéficie ainsi d'un ensemble de remparts prestigieux. On songe même à les renforcer par la création d'un quartier d'affaires, par l'agrandissement du Palais des Congrès et par la construction d'un nouveau parc des expositions à l'ouest.

De l'avis de tous, le quartier – malgré la proximité du centre ville – bénéficie d'un environnement très agréable, traversé par une rivière, l'Aar, bénéficiant d'un joli parc et présentant des maisons construites pour la plupart au début du siècle dernier, d'une architecture avenante.

Mais venons-en aux origines.

Comme le rappelle Eric STUMM, l'historien du quartier, jusqu'au **Moyen-Age** l'endroit est manifestement sauvage avec une ambiance de commencement du monde, un entrelacs de bras d'eau non loin de la confluence entre le Rhin, l'Ill, la Bruche et – à l'est – la Kinzig, des marécages, des bancs de terre voyageant au gré des crues, des moustiques...



Strasbourg à la fin du 17^{ème} siècle

Nous sommes alors loin des murailles de Strasbourg qui s'élargissent néanmoins amplement entre le **12^{ème}** et le **15^{ème} siècle**. A la même époque, le Strasbourgeois ressent l'impérieuse nécessité de lutter contre les crues du Rhin, de le canaliser, ce qui a permis d'assainir le secteur par la construction de digues, de chéneaux d'évacuation et par la suppression de certains bras d'eau. Une végétation beaucoup plus stable se développe dans le secteur, qui deviendra un espace boisé. Les cours d'eau le parcourant accueilleront différentes familles d'échassiers, d'où vraisemblablement l'appellation originare d' « Ile Jars ».

Entre les **16^{ème}** et **17^{ème} siècles**, on voit l'installation à l'endroit actuel du Parc des Contades, du lieu d'entraînement de la confrérie des arquebusiers et des tireurs dénommé Schiessrain, l'Ile Jars en constituait le prolongement naturel.

En 1714 naît la première construction sur l'Ile Jars, celle réalisée par Antoine d'Andlau et son épouse Marianne Klinglin, appelée le château de l'Ile Jars.

Le 18^{ème} siècle, c'est la période la plus prestigieuse du quartier. Les nobles, propriétaires ou occupants du château, parmi lesquels le Maréchal de Coigny puis le Marquis de Contades, eurent suffisamment d'influence pour accueillir l'intelligentsia française, tel Voltaire en 1753 qui a donné son nom à une des rues du quartier, et Jean-Jacques Rousseau, aperçu là en 1765.



Plan de Strasbourg - 1775

Oserions-nous dire qu'à Strasbourg, devenue française depuis 1681, au goût de la fête doit être associé celui de la gastronomie ?

Nous en aurions un exemple au Tivoli puisqu'à cet endroit, le plat gastronomique français par excellence y est né : nous voulons parler du foie gras.

En 1778, le Marquis de Contades a embauché un jeune chef cuisinier, Jean-Pierre Clause, et a exigé de lui une cuisine résolument française. Clause s'exécuta et confectionna une croûte ronde, farcie de foie gras entier, complétée de farce de veau et de lard, le tout recouvert d'un couvercle et mis au four à feu doux. Ce fut un succès, une acclamation parvenue très vite aux oreilles du roi Louis XVI et du célèbre Brillat-Savarin. Jean-Pierre Clause poursuivit par la suite sa carrière de producteur de foie gras rue de la Mésange à Strasbourg.

Il demeure que nous pouvons affirmer, sans la moindre forfanterie, que le foie gras est bien né au Tivoli !

C'est à la même époque que le Maréchal de Contades a fait aménager un ensemble de parcs-promenades entre le parc des Contades, qui porte bien entendu son nom, et le Tivoli, encore enrichi au 19^{ème} siècle par les initiatives du maire de Strasbourg Frédéric Schutzenberger.

A proximité immédiate l'activité **maraîchère** se développe à la Robertsau, mais aussi à l'emplacement de l'actuel Palais des Congrès. Entre les deux, l'île du Wacken voit se développer une importante activité **industrielle**, due à la présence de rivières et à la possibilité d'aménager des chutes d'eau. Déjà, en 1726, un moulin à papier, propriété de Louis-François Rousselot, est autorisé à s'y implanter.

En 1739, le Baron Louis Beyerle, directeur de la monnaie à Strasbourg, a obtenu l'autorisation d'y établir un atelier d'affinage de métaux précieux. Puis l'on vit s'installer une industrie de produits chimiques, la raffinerie alsacienne de sucre, ensemble avec la tannerie Herrenschildt et les constructeurs de bateaux Pauli et Kientz. Finalement au 20^{ème} siècle, on y créa un parc d'exposition.

Quant au quartier du Tivoli, désormais séparé du parc des Contades par la construction – au 19^{ème} siècle – des nouvelles enceintes de la ville, il soignera jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle sa vocation de parc de loisirs, rapidement complété – entre les années 1900-1920 d'une zone d'habitation sur laquelle nous reviendrons.



Carte du siège de Strasbourg du 8 août au 28 septembre 1870

II. Le Tivoli du 19^{ème} siècle à nos jours

Dans notre précédent article, nous avons laissé le Tivoli au courant du 19^{ème} siècle, ayant l'aspect d'un grand parc de promenade conjugué avec le parc des Contades. Durant la première partie du 19^{ème} siècle, le maire Frédéric Schutzenberger a engagé une grande campagne de plantations d'arbres destinée à réaménager les parcs du Wacken, des Contades et de l'Orangerie. Dans ce cadre, le parc des Contades et de l'Île Jars forment un bel ensemble d'espaces verts aménagés et très prisés par les Strasbourgeois, comme nous le rappelle Eric Stumm dans son livre consacré au Tivoli.



Maison du Tivoli (source : « Le Tivoli » d'Eric Stumm)

Citons à ce sujet la relation qu'en fait Frédéric Piton en 1855 :

« Quittant la porte des juifs après avoir dépassé les glacis de la ville, nous arrivons par le rond-point dans les jardins à droite et à gauche de la chaussée. Un chemin bordé de peupliers conduit vers Schiltigheim, en face une double allée nous mène à l'auberge du Schiessrain et vis-à-vis au Jardin Lips ; il y a sur la place beaucoup d'animation, des messieurs en redingote en conversation avec des dames élégantes en robes à crinoline, bien d'époque, accompagnées de leurs enfants ; dans la foule, des officiers de la garnison en uniforme de sortie ne passent pas inaperçus. En poursuivant nous arrivons au Jardin Kammerer où le chemin se termine par une haute charmille. Plus loin à gauche, le long d'un bras de la Bruche (l'Aar), à la limite de la séparation entre Contades et Ile Jars un beau café avec balcon appelé café d'été ; un bain en fait partie assidûment fréquenté durant la belle saison. En face nous apercevons au fond de son parc le château de l'Île Jars. »

La guerre est déclarée entre l'Allemagne et la France le 19 juillet 1870. Après la capitulation, le 27 septembre 1870, les troupes allemandes entrent dans Strasbourg. L'administration allemande revoit entièrement l'urbanisme de la ville et bien entendu ses fortifications.

C'est ainsi qu'à partir de **1876**, de nouvelles fortifications sont construites selon les plans du Maréchal Moltke et séparent ainsi pour la première fois le secteur de l'Île Jars du parc des Contades, enfermé désormais derrière la volumineuse porte de Schiltigheim.

Durant la guerre de 1870, le château de l'Île Jars a été très endommagé par les bombardements. Il fut reconstruit quelques années plus tard, puis divisé en deux parties, dont l'une fut habitée après la première guerre mondiale par le célèbre professeur Leriche.

Patrimoine



Mais revenons-en au **quartier du Tivoli** qui, à la suite de la guerre, semble définitivement acquérir son nom. En effet, au Tivoli, la brasserie Gruber a ouvert un restaurant, haut lieu gastronomique, très fréquenté par la bourgeoisie, mais aussi par les étrangers en visite à Strasbourg. Le parc entourant le restaurant est agrémenté de différentes attractions, carrousels, balançoires, jeux de quilles et même un rocher d'escalade, pour le plus grand plaisir des enfants. Derrière le restaurant se trouve une très grande salle avec une scène spacieuse, un parterre, des balcons, le tout amplement décoré à la mode de l'époque, et pourvue d'une maquette de Zeppelin accrochée au plafond. On y a accueilli des banquets, des fêtes de toute sorte, des bals organisés par les sociétés sportives et culturelles, des réceptions, des concerts Un kiosque à musique accueillait également des concerts en plein air.

Alors qu'en 1878, une grande partie des terrains du Tivoli avaient été expropriés par l'administration militaire allemande pour l'extension des remparts, les propriétaires d'alors, principalement la famille Schutzenberger, ont finalement été autorisés à utiliser une partie des terrains pour la construction d'immeubles d'habitation résidentiels, mais avec des conditions strictes :

- les constructions ne pourront être que des villas avec rez-de-chaussée, un étage et des mansardes
- interdiction d'y exploiter une auberge ou tout autre métier ou commerce

Ces ventes constituent l'acte de naissance du quartier du Tivoli et engendrent la création des rues telles que nous les connaissons encore aujourd'hui.

Les constructions ont été réalisées principalement entre les années 1900 et 1918. Après la fin de la première guerre mondiale, on peut noter la disparition des fortifications séparant le Tivoli et la ville et du restaurant créé par le brasseur Gruber, laissant place en 1939 au **parc du Tivoli**.

Depuis lors, le quartier n'a pas beaucoup évolué, preuve de la qualité de vie y régnant. Par contre son environnement immédiat a considérablement changé, à commencer par le Lycée Kléber, le groupe scolaire Branly, la maison de la radio, le Palais des Congrès, le parc des expositions du Wacken, puis les différents bâtiments du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le Conseil Régional, le siège d'Arte, le Théâtre du Maillon... Le quartier est ainsi ouvert aux visiteurs venant aux manifestations du Palais des Congrès et de la Musique, aux expositions du Wacken, aux spectacles de la maison de la radio et de la télévision, ou pour assister aux sessions du Parlement Européen... Visites à l'occasion desquelles ils peuvent apprécier le soin que les habitants du quartier ont mis à la préservation du patrimoine...

Pourvu que cela dure...

JPK

N.B. : Le livre d'Eric Stumm « *Le Tivoli* » retrace remarquablement l'histoire de notre quartier. Il contient plans et documents, ainsi que de nombreuses photos du passé et du présent.



- ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
- TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- TRANSPORTS EN FRANCE & À L'ÉTRANGER
- CONTRATS OBSÈQUES PERSONNALISÉS
- ASSISTANCE À CÉRÉMONIE & CÉRÉMONIES CIVILES

POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES RHÉNANES

DÉLÉGATAIRE OFFICIEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG

daniel.philippon@pfrhenanes.com • www.pfrhenanes.com

CENTRE VILLE

17 RUE DES BOUCHERS 67000 STRASBOURG

N° D'HABILITATION 10.67.139

LE SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE

ROBERTSAU

26 RUE DE L'ILL 67000 STRASBOURG

N° D'HABILITATION 11.67.219

24H/24

03 88 24 76 24

7j/7

Végétation et ville : l'esprit de reconquête

Il fut un temps pas si lointain où de nombreuses maisons de la Robertsau étaient flanquées d'un "Vordergarte", un jardin de devant. Il en subsiste ici où là quelques vestiges, rue du Docteur François ou chemin de la Prairie par exemple. Mais la plupart des petites rues se sont vues frappées d'alignement et d'arides et noirs trottoirs ont pris la place de ces petits espaces verts. Aujourd'hui, dans le sillon de la politique du "zéro pesticide" menée par la municipalité, la végétation reprend vaillamment ses droits : entre les dalles, dans les interstices entre façade et chaussée, à des endroits où un peu de terre s'accumule, pousse tout un herbier sauvage.

Et si, au lieu de désherber, on donnait un coup de pouce à cette génération spontanée, tout en augmentant l'espace dédié au monde végétal dans nos quartiers... L'idée est simple. La jonction entre le trottoir et les murs des habitations représente un linéaire important. L'opération consiste à valoriser ces espaces en végétalisant les façades des maisons et le pied des immeubles. En enlevant du macadam sur le trottoir, le long

de la maison, sur un espace de 15 cm de large environ, on pourrait accueillir des plantes désirées plutôt que subies. Une démarche qui pourrait se baser sur le volontariat des habitants. La ville prend en charge le découpage du trottoir aux endroits souhaités et les habitants ensemencent la bande de terre à leur goût, en assurent l'entretien, en s'engageant à ne pas utiliser de pesticides, prolongeant ainsi l'action de la collectivité.

La démarche présente bien des avantages. Esthétique : le paysage urbain s'en trouve bonifié. Ecologique : elle favorise l'apparition d'insectes, d'oiseaux et, en permettant l'infiltration des eaux de pluie, elle limite les risques de saturation du réseau d'écoulement des eaux. En outre les murs de végétaux fixent les poussières et certaines particules polluantes et contribuent, à leur modeste échelle, à améliorer la qualité de l'air. Autre facteur à mettre à leur actif : les plantes retiennent le rayonnement solaire, augmentent le taux d'humidité dans l'air et apportent ainsi de la fraîcheur

en milieu urbain. Et pour peu que l'on fasse le choix de plantes grimpantes, celles-ci permettent aussi de lutter contre les tags.

Utopie ? Pas tant que ça. En tout cas l'opération fonctionne depuis plusieurs années à Rennes sous l'appellation "Embellissons nos murs". « A ce jour, ce sont 260 personnes qui se sont engagées dans la démarche et 1,3 km de façades qui ont été végétalisées », précise Nadine Condemine, responsable à la Direction des jardins de la ville de Rennes.

Mais revenons à la Robertsau et poussons la logique plus loin : pourquoi en effet ne pas envisager carrément le retour de jardins de devant ? Je vois déjà les nains de jardin applaudir, les tulipes hocher du chef et les poireaux frétiller de toute la longueur de leurs feuilles ! Alors, pour l'amour des plantes, le plaisir des yeux et des papilles, que (re)vivent ces jardins miniatures !

Bernard Irrmannn

En savoir plus sur l'opération « Embellissons nos murs »
www.gerbeaud.com/nature-environnement/embellissons-nos-murs-rennes-2010.php

Vrai ou faux ? *

« Ce n'est pas propre et les plantes sont envahissantes »

FAUX, le propre est une notion subjective... Est-ce qu'un trottoir aseptisé voire pulvérisé de produits chimiques est plus propre qu'une bande végétalisée ? Le bon choix des végétaux permettra un entretien facile et embellira la façade. De même, il suffit de planter des espèces au développement moindre si l'on souhaite un entretien minime.

« A l'ombre de ma façade, rien ne pousse »

FAUX, la plupart des plantes aiment les situations ni trop chaudes, ni trop à l'ombre. Cependant, certaines d'entre elles embellissent spécifiquement les zones exposées au nord ou à l'est (et d'autres le plein soleil) : fougères, aspérules, campanules, fraises des bois... Encore une fois, tout est question de choix de végétal !

« Les murs s'abîment, les plantes décollent le revêtement »

FAUX, encore une fois il faut bien choisir les végétaux. Certaines ont **besoin de support**, et du fait ne touchent pas aux murs. D'autres ont de petites ventouses comme le **lierre** ou la vigne vierge, mais ne dégradent pas le revêtement si celui-ci est sain. Il faut néanmoins veiller à limiter le développement de certaines plantes en les taillant.

« On peut tout planter »

FAUX, il faut faire attention à ne pas planter des végétaux aux systèmes racinaires très développés ou en pivot. Il faut aussi veiller à la germination des graines spontanées (amenées par les oiseaux, le vent...) de frêne ou de saule (...) qui peuvent avoir des racines puissantes ! Il faut arracher manuellement ces pousses dès qu'elles sont visibles. Il est aussi recommandé de planter des variétés locales.

« Les végétaux ramènent de l'humidité »

FAUX, bien au contraire, les plantes absorbent l'humidité au pied du mur et le feuillage des plantes assure une protection contre les pluies battantes.

« Les petites bêtes seront attirées par les végétaux »

VRAI, mais on contribue ainsi au retour de la nature en ville. On peut aussi éviter certaines plantes comme le lierre par exemple qui attire beaucoup d'abeilles ou d'araignées, selon les peurs de chacun ! De même, l'arrivée de ces nouvelles petites bêtes va attirer des auxiliaires utiles : **hérissons**, oiseaux, **coccinelles**... En choisissant certains végétaux, on peut aussi attirer les papillons : quoi de plus agréable à regarder ?!

* Source : Direction des jardins de la ville de Rennes

SÉISMES À LA ROBERTSAU ?

La société FONROCHE, néophyte dans l'exploitation de la géothermie profonde, prévoit la réalisation de forages jusqu'à 4200 mètres de profondeur au cœur du Port aux pétroles de Strasbourg. La récupération de chaleur permettrait de produire de l'électricité et de la chaleur à distribuer en réseau.

Les expériences antérieures, notamment en Allemagne et en Suisse, ont conduit à des catastrophes. Les mesures prises pour essayer de contrôler la sismicité induite n'ont pas empêché des dégâts importants sur le bâti, 270 bâtiments endommagés à St Gall (Suisse), 280 à Landau (Allemagne).

La ville de Kehl, où sont également prévus 3 forages, a porté plainte contre la préfecture de Fribourg pour essayer d'empêcher les forages. La municipalité de Strasbourg, au contraire, a accordé des conventions d'occupation de terrains et favorise de telles expérimentations.

Géothermie profonde à la Robertsau

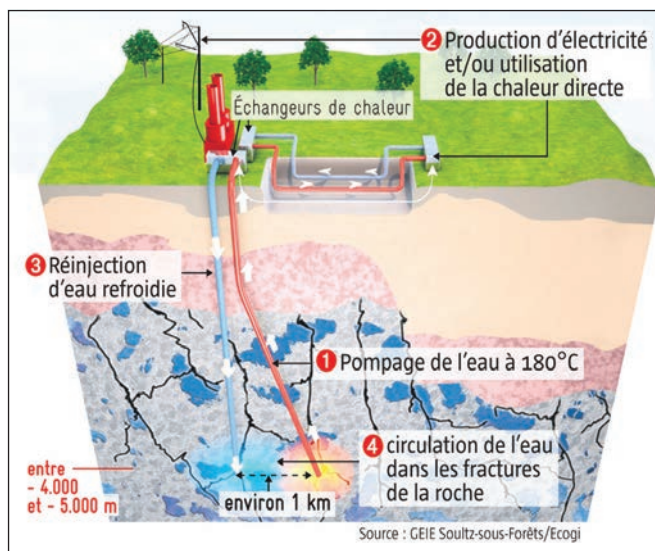
Qu'est-ce que la géothermie ?

La géothermie peut se définir simplement comme l'exploitation de la chaleur de la Terre. Cette chaleur provient pour l'essentiel de l'énergie libérée lors de la désintégration d'éléments radioactifs contenus dans les formations rocheuses constituant la croûte terrestre et pour une faible part de la dissipation de la chaleur interne du globe terrestre.

La géothermie profonde se distingue de la géothermie type pompe à chaleur, par la profondeur des forages qui atteignent entre 4000 et 5000 mètres.

L'exemple de Soultz-Sous-Forêts

Depuis plus de 20 ans, des scientifiques et ingénieurs travaillent sur le site de Soultz-sous-Forêts pour faire avancer la connaissance sur la géothermie profonde et essayer de mettre au point les techniques d'exploitation. 4 puits, 50 cm de diamètre en surface, 21 cm au fond, ont été successivement forés avec approfondissements successifs jusqu'à une profondeur de 5000 à 5270 mètres. Les têtes de puits sont regroupées sur une même plate-forme, les fonds de



Principe de géothermie profonde de haute énergie

puits sont espacés de 700 mètres afin de laisser l'eau circuler dans le réseau de fractures. Un fluide naturel permet le transport de la chaleur vers la surface : une eau saumâtre, concentration en sel de 100 g/litre, est présente dans les fractures naturelles du granit et circule librement. Malgré cette situation favorable, il a été nécessaire de développer la connectivité entre les puits et les fractures. Pour ce faire, environ 200 000 m³ d'eau + des adjuvants (acides) ont été injectés avant la mise en exploitation. Pour entretenir les performances hydrauliques, il est nécessaire de répéter ponctuellement l'opération. Les acides et autres produits chimiques dissolvent les minéraux présents dans les failles. Cette manœuvre produit une eau chargée de composés indésirables, métaux, radionucléides, sels minéraux.

L'eau circulant dans les échangeurs en surface est donc salée, corrosive et chargée de particules abrasives et radioactives susceptibles de participer à l'encroûtement des puits par précipitation de sels minéraux. Encroûtement qui peut perturber ou bloquer la fermeture de vannes. Il faut donc maintenir une forte pression, 25 bars dans les tuyauteries, ce qui rend l'installation dangereuse en cas de fuites.



Usine géothermique de Soultz-Sous-Forêts

Environnement

Cette eau à 150°C environ réchauffe un liquide frigorigène (Isobutane) qui se transforme en vapeur pour faire tourner une turbine couplée à un générateur électrique. A la sortie de la turbine, la chaleur résiduelle peut être utilisée dans un échangeur pour chauffer un réseau de chaleur.

Lors d'un séminaire transrhénan du S3PI en 2012, les principaux impacts environnementaux du projet ont été listés :

- ▶ **l'activité sismique induite** : Hydrauliquement, le principal phénomène induit est du frottement hydraulique le long des fractures et à l'origine de la sismicité induite. En condition d'exploitation, le test de circulation d'eau mené en 2010 a induit 400 microséismes, dont 4 d'une magnitude supérieure à 2, seuil de perception par l'homme. Les travaux menés ont permis de réduire les microséismes à 5 en 2011. Mais on note environ 70 plaintes antérieures pour dommages présumés sur des habitations, ayant donné lieu à des expertises de la part des compagnies d'assurance.
 - **10 plaintes liées au séisme du 10/07/2000 de magnitude 2,6**
 - **48 plaintes liées au séisme du 11/06/2003 de magnitude 2,9 ressenti jusqu'à Haguenau**
- ▶ **la pollution de la nappe phréatique** par une fuite d'eau chargée des composants indésirables mentionnés précédemment. Ce risque n'est pas présent à Soultz du fait de l'absence de nappe phréatique.
- ▶ **la libération dans l'air du radon radioactif contenu dans le fluide géothermal**
- ▶ **l'accumulation de dépôts radioactifs dans les puits et les canalisations en surface du fait de la circulation du fluide dans une roche contenant des radionucléides.** Différentes mesures de radioprotection ont été prises : définition d'une zone surveillée, port obligatoire d'équipements de protection spécifiques pour les salariés intervenant sur les canalisations, suivi dosimétrique personnalisé des salariés, stockage des déchets avant enlèvement par l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs). Le suivi de ces mesures est assuré par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.
- ▶ **le bruit émis par la centrale**
- ▶ **l'utilisation d'isobutane sur le site, imposant son classement en zone ATEX (ATmosphère EXplosive).** Risque d'explosion en cas de fuite.
- ▶ **la pollution par l'eau géothermale chargée dans les bassins et le ruissellement.** Deux bassins de stockage et d'épuration sont réalisés pour les forages et conservés en exploitation.



Usine géothermique à Bâle (Suisse)

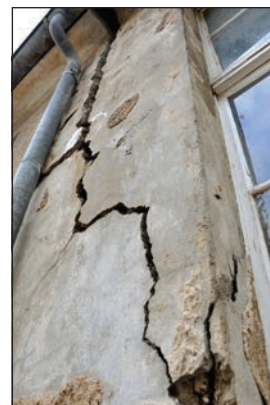
À l'origine, le projet était piloté par un groupement européen d'intérêt économique, mais depuis 2010, les financements sont uniquement français et allemands, sous l'égide d'une filiale d'Électricité de Strasbourg.

D'autres exemples

BÂLE en Suisse

Les travaux ont été abandonnés après que l'injection d'eau sous pression ait déclenché une série de secousses sismiques. 36 petits séismes en quelques jours, dont 5 ont atteint une magnitude de 2 à 2,7 sur l'échelle de Richter.

Les micro-séismes s'étant poursuivis après l'injection de l'eau pour atteindre une certaine d'événements, dont le plus important a atteint 3,4 en 2006 avec des dégâts sur le bâti.



SAINT-GALL en Suisse

Projet abandonné après forage et installation de l'usine, en raison d'une quantité d'eau trop faible et pour des raisons financières et de sécurité. Perte de 55 millions de francs suisses investis dans le projet.



Usine géothermique à Saint-Gall (Suisse)

Le 20 juillet 2013, un séisme de 3,5 sur l'échelle de Richter, plus d'autres répliques. Au total 270 bâtiments endommagés et 77 plaintes déposées en 3 jours.

LANDAU en Allemagne

Le 18 août 2009, premier tremblement de terre suivi ultérieurement de 55 autres, alors que le dernier tremblement de terre avait été enregistré à Landau en l'an 800.

Le 13 mars 2014, apparition de fissures de 25 mm de large dans certaines routes aux alentours des forages. Soulèvement de sol de 70 mm en certains endroits, disparaissant après l'arrêt de l'installation. Au total à ce jour 280 bâtiments endommagés. Arrêt des travaux.

La compagnie d'assurance de la société demande aux sinistrés de prouver que les dégâts ont été occasionnés par les forages et l'exploitation. N'ayant pas réalisé d'états des lieux avant sinistre, ils ne sont pas indemnisés à ce jour.

La norme pour la concentration du radon dans l'atmosphère est inférieure à 100 Bq/m³. Dans certains bâtiments



Usine géothermique à Landau (Allemagne)

sinistrés on peut mesurer 1800 Bq/m³. Sur une large bande autour des forages, en février 2012 par une température de -15°C, une zone de gazon est restée verte ; on a noté une concentration en radon de 1300 Bq/m³.

Le projet à la Robertsau

La société FONROCHE Géothermie a déposé le 8 juillet 2013 une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers pour quatre forages de gîtes géothermiques dans le périmètre du Permis Exclusif de Recherche de Strasbourg sur le site du Port aux pétroles de Strasbourg. L'implantation prévue est au milieu du périmètre des cuves de stockage de produits pétroliers et chimiques.

Il s'agit de trouver une eau géothermale en boucle fermée avec la surface susceptible d'assurer un débit de 350 m³/heure et une température en tête de puits supérieure à 150°C.

Un contrat d'occupation est d'ores et déjà signé entre Fonroche et le Port Autonome de Strasbourg.

La préfecture du Bas-Rhin dans un avis du 27 avril 2014 stipule :

« La compatibilité du projet avec les servitudes induites par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) reste à démontrer »

« L'état des lieux permet de démontrer la présence sur le site choisi d'une espèce protégée au niveau européen, le lézard des murailles ainsi que de onze espèces d'oiseaux protégées au niveau national. »

L'INERIS a réalisé une expertise sur le dossier et a formulé de nombreuses remarques sur :

- ▶ la conception des puits, en particulier la nécessité que celle-ci assure la protection des zones perméables (notamment l'aquifère de la plaine d'Alsace) et des couches évaporitiques traversées,
- ▶ la sécurité des opérations de forage, notamment la maîtrise des risques de remontées de gaz (CH₄, H₂S),
- ▶ la sécurité des opérations d'acidification et la maîtrise du risque de sismicité induite ou déclenchée.

« L'Autorité Environnementale recommande au pétitionnaire d'apporter les compléments d'information dans le dossier qu'il présentera à l'enquête publique, pour répondre à toutes les remarques du rapport INERIS » et justifier les moyens techniques mis en œuvre.

Le projet du port doit suivre un projet similaire prévu à Eckbolsheim. Ce sont les deux premiers forages que le société FONROCHE envisage. Comme elle n'a aucune expérience en la matière, elle a créé une société Foragelec avec deux entreprises allemandes, celles là même qui ont foré les puits conduisant aux catastrophes décrites précédemment.

« FONROCHE Géothermie, une maîtrise globale de l'ensemble de la chaîne de valeur. »

C'est du moins ce que prétend le dossier de presse. Comment, sans aucune expérience, cette société peut-elle avancer un tel propos ?

Il faut noter que toutes les sociétés ayant foré en Allemagne ou en Suisse ont prétendu, elles aussi, parfaitement maîtriser la technique et avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éviter tous désagréments !

La demande d'autorisation de travaux présente la liste des phénomènes dangereux susceptibles de survenir sur les installations projetées :

- ▶ **risque de sismicité induite** : FONROCHE considère prendre toutes les précautions pour le prévenir. Cette affirmation est sans fondement lorsque l'on sait que d'après le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) tous les sites de ce type dans le monde ont dû faire face à nombre de micro-séismes pouvant être ressentis par les populations, avec des conséquences parfois néfastes. Le phénomène de sismicité induite, bien que connu, n'est pas encore complètement compris physiquement par les scientifiques.

L'École Polytechnique Fédérale de Zurich a créé un département spécialisé en vue d'étudier ces phénomènes, de mieux les comprendre et les prévoir. Près de 36 modèles mathématiques différents ont été développés pour les caractériser, mais il est difficile, voire impossible, de connaître par avance celui qui convient à un site particulier.

Rédigé par des professionnels du métier, le manuel des meilleures pratiques pour le développement de ressources géothermales précise que la compréhension de la sismicité est compliquée et a occupé des milliers de scientifiques depuis plusieurs décennies. Les mesures prises pour contrôler la sismicité induite n'ont été que rarement couronnées de succès.

L'origine de ces secousses est à rechercher dans les interactions hydromécaniques entre la circulation du fluide, le réseau de fractures et les contraintes locales des roches. L'accommodation entre ces forces conduit aux séismes.

- ▶ **Pollution de la nappe phréatique** : elle peut se réaliser par mise en communication des nappes libres de surface et peu profondes. Mais également par fuite dans les forages. D'après FONROCHE: *« Les ouvrages souterrains sont conçus pour préserver les aquifères de surface (triple cuvelage et double cimentation). »*

Mais d'après le schéma fourni, le triple cuvelage est limité dans sa longueur (sur les 400 premiers mètres), puis un double cuvelage et ensuite plus aucun cuvelage avant le tube terminal qui est souple et mobile. Quel sera l'effet des tremblements de terre sur le cuvelage dans le temps ? Quel est l'effet dans le temps de la saumure corrosive et chargée de particules abrasives et radioactives sur le tube ?

Environnement

La réinjection du fluide froid dans le réservoir souterrain peut-elle perturber le milieu ? Peut-il y avoir des phénomènes de dissolution des minéraux ? Personne n'est à même de répondre à ces questions. Aucune installation ne possède assez d'antériorité.

En cas de pollution de la nappe phréatique située à proximité de la surface pour la localisation choisie, pendant des dizaines d'années, voire des centaines, l'eau ne sera plus utilisable pour la consommation. Ce serait la plus grande catastrophe pour les habitants de la vallée du Rhin.

- ▶ **Risques de radioactivité en surface :** les radionucléides du réservoir souterrain sont ramenés en surface. Les études menées à Bruchsal (Allemagne) et Soultz sous Forêts (France) ont montré une dominance des isotopes du radium.

Comme le radium ne semble pas supporté par les nucléides parents, il s'établit un état radioactif déséquilibré dans le fluide géothermal. Cette situation semble identique, quelles que soient les roches du réservoir. Le radium peut être transporté dans les équipements de surface et incorporé sous forme de précipitations de sulfate de baryum/strontium.

Les déchets produits par cette installation sont classés nucléaires. Ils doivent être évacués selon les normes fixés par l'Agence de Sécurité nucléaire et stockés comme déchets finaux par les normes prévues pour ce type de déchets.

- ▶ **La situation au cœur du port aux pétroles :** le risque le plus important est celui d'un incendie ou d'une explosion des produits stockés ou utilisés. A Soultz sous Forêts, le fluide frigorigène est de l'isobutane, hautement inflammable et explosif qui a conduit à classer l'installation ATEX (ATmosphère EXplosive). Le dossier FONROCHE est muet sur ce plan. Comment autoriser une installation ATEX à quelques dizaines de mètres de cuves de stockage de produits pétroliers et chimiques, eux-mêmes hautement inflammables et/ou explosifs, et même toxiques ? Ce risque n'est pas inclus dans le PPRT du Port aux pétroles, bien que la convention d'utilisation du terrain ait été signée avant l'entrée en vigueur de ce PPRT.

La production électrique n'est qu'une composante de l'utilisation de la chaleur remontée depuis les profondeurs terrestres. Après avoir été utilisée dans une turbine, la chaleur résiduelle est destinée à chauffer l'eau d'un réseau de chaleur. Il semble que FONROCHE table sur la vente de calories pour le chauffage urbain de l'Esplanade. En hiver, la plus grande partie de cette chaleur résiduelle pourrait ainsi trouver une utilisation rationnelle.

Mais qu'en sera-t-il en été ? Il sera nécessaire de l'évacuer dans l'atmosphère avant le renvoi du fluide en profondeur. La vapeur d'eau émise viendra encore augmenter l'humidité de l'air produite par différentes industries à Strasbourg et à Kehl et influencer négativement le microclimat local.

Le réservoir profond sera refroidi par le retour d'eau plus froide après passage dans les installations. Il est prévu qu'en 30 ans la chaleur résiduelle ne sera plus exploitable.

Quel sera alors l'effet sur le climat du refroidissement des sols à 4 ou 5000 mètres ?

Comment est assuré le financement ?

Le projet franco-allemand (GEOSTRAS) monté par FONROCHE et les deux entreprises allemandes ayant foré sur les sites mentionnés précédemment, avec les résultats que nous avons vus, a obtenu des subventions européennes pour 17 M€ pour réaliser les deux forages d'Eckbolsheim et du Port aux pétroles.

L'installation du Port aux pétroles devrait produire 2,1 Mwh d'électricité. Celle-ci sera revendue à EDF pour 25 à 28 centimes du Kwh. Mais l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'installation, 0,6 Mwh, sera acquise par la société sur le marché de gros pour seulement 5 cts du Kwh.

Si la chaleur résiduelle viendra alimenter un réseau de chaleur à l'Esplanade, le prix de vente des calories aux utilisateurs n'est pas encore connu. La situation pour le site d'Eckbolsheim est similaire.

Les citoyens payent donc une première fois pour l'investissement au travers des subventions et une deuxième fois lors de l'achat des Kw par EDF qui puise dans les fonds de la taxe CSPE (contribution aux charges du service public de l'électricité) qui grève la facture d'électricité de chaque abonné, pour acheter à prix fort l'électricité produite. Les bénéficiaires sont pour FONROCHE, mais les risques importants déjà cités sont pour les citoyens.

Le modèle économique est pour le moins inhabituel.

Position des municipalités de Kehl et de Strasbourg

Le contraste est saisissant. La Municipalité de Kehl, après de longs débats et l'avis d'un bureau technique spécialisé ainsi que de ses services juridiques, a déposé plainte fin juillet 2014 contre la préfecture de Fribourg qui a autorisé un premier forage d'exploration à Neuried. Le délégué de Goldscheuer au Conseil Municipal, porte-parole de la CDU, a quant à lui créé une association pour contrer la géothermie profonde et ses risques pour les habitants. Celle-ci a trouvé plus de 400 soutiens citoyens en une dizaine de jours.

La Communauté Urbaine de Strasbourg a, au contraire, sans aucun débat, signé la convention d'occupation des terrains nécessaires au projet d'Eckbolsheim, et le Port Autonome, présidé par Madame Trautmann, en a fait de même pour les terrains du Port aux pétroles.

Lors d'une réunion à Kehl entre l'ADIR et les Initiatives citoyennes allemandes, les conseillers municipaux de Kehl présents ont souhaité que, dans le cadre d'un bon voisinage, la municipalité de Strasbourg s'oppose à son tour à la réalisation de tels forages sur son sol.

Ce n'est pas gagné, d'autant qu'un autre projet de forage est soutenu par la CUS ; il est situé au parc d'innovation d'Illkirch.

Monsieur Bigot, ex-président de la CUS, déclarait avant les dernières élections : « *La géothermie profonde permettra d'assurer notre autonomie énergétique et de chauffer les bâtiments avec une énergie moins chère et plus rassurante que l'électricité d'origine nucléaire* »

L'information de cet édile et de ses collègues semble pour le moins incomplète.

Jean-Daniel Braun
Septembre 2014

Extension de la ligne E du Tram

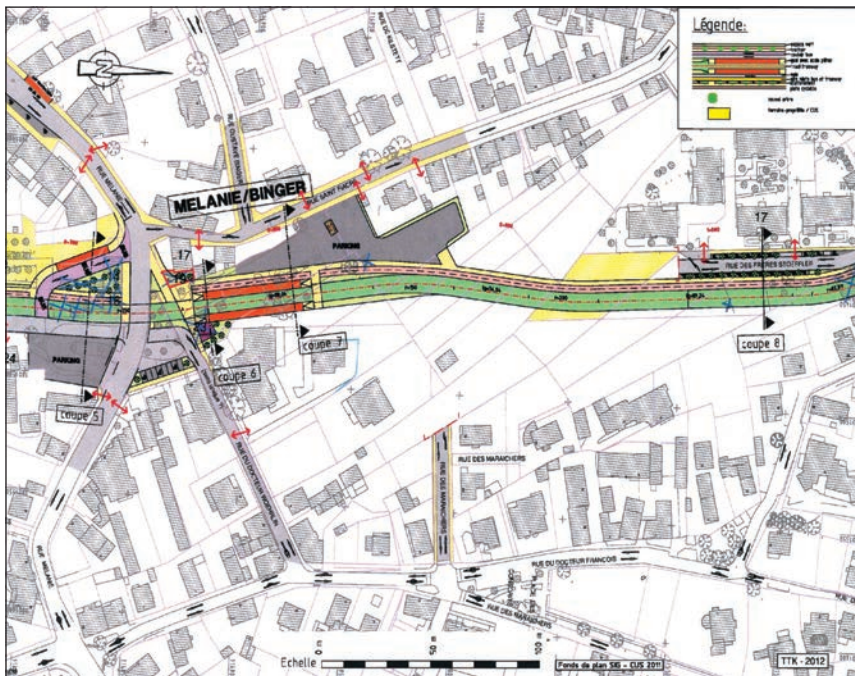
L'article publié par les DNA du mardi 26 août 2014 concernant un groupe d'habitants qui s'oppose à l'extension du tram E jusqu'au centre socioculturel l'Escale nécessite une nouvelle fois quelques observations et quelque rappels factuels. R.H.



L'emprise réservée

L'emprise réservée au POS de 1992 ROB A4 était destinée à accueillir une route bordée d'immeubles

Aujourd'hui que cette emprise est réservée au tram parler d'une trouée de 28 mètres (courrier de Mme Geiller-Legros du CARSAN DNA du 25 mars 2014) est une contre vérité car il s'agit d'une emprise de 6 m. doublée d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton.



Les jardins

Outre le remarquable biotope du jardin de M. Daniel Mehl qui n'est pas impacté, certains riverains occupent indûment des parcelles appartenant à la ville.



La position des élus de la Robertsau

Nous nous étions félicités :

- ▶ lors de la concertation publique, de l'unanimité des élus de la Robertsau recommandant la réalisation du scénario T2.
- ▶ du vote positif à l'unanimité (élus de toutes obédiences) de la délibération du 28 juin 2014 prévoyant l'extension du tram jusqu'à l'Escale.

La position des représentants associatifs lors de la concertation publique

- ▶ Se sont exprimés pour l'extension jusqu'à l'Escale scénario T2 : ASTUS, PIETONS 67, Le CADRE, EUROPR/ LES VERTS, ADIR, VELAUCH, LE CONSEIL DE QUARTIER
- ▶ Se sont exprimés pour l'extension limitée au scénario T1 : L'ASSER, LE CARSAN

Intérêt général et intérêt particulier

On peut considérer que le préjudice touchant des particuliers est minime mais que le projet est bien de l'ordre de l'intérêt général et comme l'écrit M. Francis Klakoser dans le courrier des lecteurs des DNA du 5 avril 2014 à propos du tram de la Robertsau :

« De grâce, lisons correctement les procès-verbaux des conseils municipaux, cessons de jouer au Grippeminaud le bon apôtre. »

De la facilité à prescrire et à recommander, à la difficulté d'appliquer...

Paroles, paroles, paroles (sur un air connu de tous)

Le 15 novembre 2012, les propriétaires de maisons d'habitation situées à proximité du Port aux pétroles ont été invités à une réunion d'information organisée par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Il leur a été expliqué que leurs maisons seraient soumises à des prescriptions et des recommandations, que le PPRT du Port aux pétroles serait un site pilote et qu'ils seraient accompagnés pour mettre leurs maisons en conformité avec le nouveau règlement, et que l'État prendrait en charge le diagnostic des travaux à réaliser, propriété par propriété.

Le PPRT a été approuvé le 28 novembre 2013, et les propriétaires n'ont plus eu aucune nouvelle de la DDT jusqu'au mois de juillet 2014 où ils ont été contactés par le service Habitat de la CUS qui leur annonce que la DDT ne les aidera pas, et que la Ville projette de le faire, mais ne sait pas encore comment.

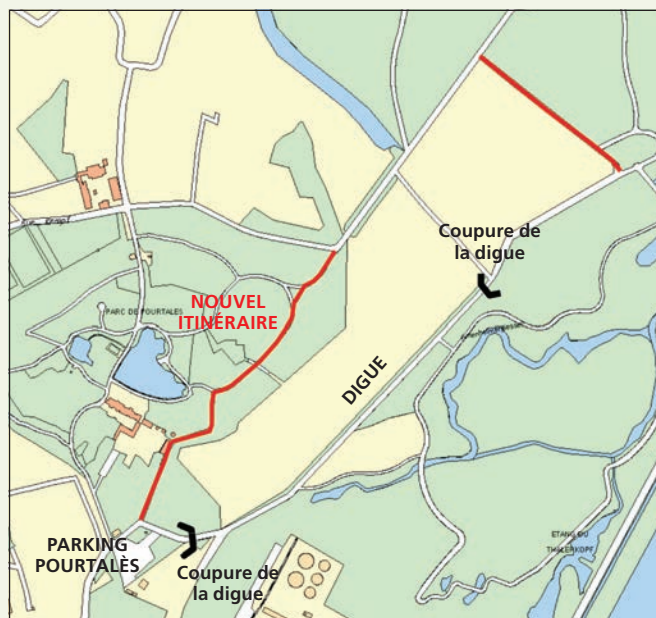
Il semble que cela ne soit pas si simple de trouver les compétences et les matériaux de construction répondant aux contraintes générées par le PPRT.

Affaire à suivre...

Éric ANDRES

Projet de modification de l'itinéraire cyclable

Parc de Pourtalès suite à l'approbation du PPRT



HRD
IMMOBILIER

IMMOBILIÈRE
DE
LA ROBERTSAU

2 rue du Général Lejeune
67000 STRASBOURG
03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE
DE
L'ORANGERIE

80 allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
03 88 14 46 14

à la
Robertsau
depuis
1997

IMMOBILIÈRE
DE
MARLENHEIM

65 rue du Gal De Gaulle
67520 MARLENHEIM
03 88 04 12 12

IMMOBILIÈRE
D'ILLKIRCH
GRAFFENSTADEN

297, route de Lyon
67400 ILLKIRCH
03 88 22 83 70

www.hrd.fr

Un nouveau départ pour LANA !

Reprise en octobre dernier par l'investisseur danois Lasse Brinck, la papeterie strasbourgeoise LANA – dont les origines remontent à 1590 – regarde résolument vers l'avenir avec 2 M€ d'investissements prévus et une nouvelle gamme de cartons sécurisés destinés à protéger l'industrie du luxe de la contrefaçon... et toujours, la même passion pour les papiers filigranés, beaux-arts, techniques et sur mesure à forte valeur ajoutée.



Un pari très audacieux ? Lasse Brinck, le nouveau patron de LANA II a un enthousiasme communicatif, une passion pour le papier, une forte conviction sur les capacités de cette usine et de son personnel, des projets, dont une nouvelle gamme de cartons.



Le 8 octobre dernier, cette usine a en effet été rachetée par cet homme d'affaires danois de 47 ans. Au total, Lasse Brinck aura investi quelque 2 M€ dans cette acquisition. Il détient 95 % du capital de LANA II. « *J'ai rapidement acquis la conviction que cette usine était très intéressante, qu'elle recelait de nombreuses potentialités, grâce à sa flexibilité, son savoir-faire, son histoire...* ».

Lasse Brinck salue l'environnement politique et régional dans lequel s'est déroulée la reprise de l'entreprise : « *Toutes les parties prenantes ont aidé pour que le projet aboutisse. L'Adira a joué un rôle essentiel de conseil et de mise en relation* ».

L'année dernière, LANA a réalisé un C.A. de 17 M€ et a produit 7.500 tonnes avec ses deux machines à papier. En 2014, 8.000 tonnes devraient être fabriquées. « *Aujourd'hui, LANA est déjà rentable alors que nous ne produisons qu'à 30 % de nos capacités* ». L'usine possède aussi son propre atelier de filigranage (en clair, ombrés ou embossés) animé par l'un des derniers maîtres filigraneurs de France « *un grand avantage en matière de sécurité et de confidentialité car les clients préfèrent que le papetier détienne lui-même cette technologie* ». D'ici à fin 2015, LANA investira 2 M€, « *un montant jamais atteint au cours des vingt dernières années* ». Pour exemple : 700.000 € seront consacrés à la réfection de 4.000 m² de toitures et de bâtiments. L'usine qui employait 89 personnes pendant le redressement judiciaire ne comptait plus que 59 employés au moment de la reprise. Depuis lors, six recrutements ont été réalisés et les effectifs devraient atteindre 75 personnes d'ici à 2017. « *Notre potentiel est fantastique et doit être valorisé au mieux, en renforçant l'intégration, le travail d'équipe et la polyvalence. Nous chercherons à nous distinguer par notre créativité, notre flexibilité et l'esthétique de nos papiers.* »

« J'ai rapidement acquis la conviction que cette usine était très intéressante, qu'elle recelait de nombreuses potentialités, grâce à sa flexibilité, son savoir-faire, son histoire... ».

– Lasse Brinck

“LANA Shapes” : nouvelle gamme de carton sécurisé

Fort de son savoir-faire dans les beaux papiers et les papiers de sécurité, LANA lance un nouveau produit et se crée un nouveau marché : le carton d'emballage enrichi d'éléments de sécurité. La nouvelle gamme *LANA Shapes* qu'éclaire la baseline « *La protection du luxe made in France* » vise les secteurs de la mode, des produits du luxe (parfums, vins et spiritueux), la pharmacie, les pièces détachées automobile... C'est l'idée d'un carton sur-mesure adapté à une stratégie personnalisée de sécurisation. LANA fabrique cette nouvelle gamme dans son atelier de transformation et travaille actuellement avec de grandes maisons du luxe pour réaliser des tests. L'entreprise participera en 2015 à de grandes manifestations à Paris, Bruxelles et Copenhague afin de présenter, notamment, ce nouveau carton. Nul doute que *LANA Shapes* devrait jouer un rôle essentiel dans la nouvelle stratégie de cette papeterie qui, d'ici à 2017, vise une production globale de 12.000 tonnes !

Fabienne Stadler
Marketing & Communication



AU PROGRAMME DE L'ESCALE

Fête de Noël

Le mercredi 3 décembre 2014 à 18h00

Cette veillée de Noël se veut un moment festif et féerique. Le programme de la manifestation sera composé d'un spectacle, d'un goûter, de la visite du Saint Nicolas et de chants et danses.

Une veillée de Noël pour toutes les générations avec la présence exceptionnelle du Saint Nicolas.

Entrée : amener des fournitures scolaires à destination des enfants du Togo

Le réveillon de Nouvel An

Le mercredi 31 décembre 2014 à 19h00

Une grande soirée festive et familiale pour fêter la nouvelle année en partenariat avec l'équipe d'Orientation de Prévention et d'Insertion de la Cité de l'III.

Cette année, comme en 2011 et 2013, l'équipe de l'O.P.I. et l'Escale s'associent pour organiser le réveillon du 31 décembre 2014.

Les habitants du quartier sont conviés aux réunions de préparation et le projet s'élabore peu à peu : organisation du repas (menu servi à table ou buffet ?), programmation de jeux en soirée, choix de l'animation musicale...

Tout est abordé et se définit ainsi peu à peu.

Vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe de travail autour de ce projet ?

Contactez Alexandre Besse :

alexandre.besse@csc-robertsau.com

L'ESCALE

Centre Social et Culturel Robertsau - 78 rue du Docteur François

Tél. 03 88 31 45 00 - Fax 03 88 31 15 46

escale@csc-robertsau.com - www.csc-escale.net

Bible et ART

Le cycle de conférences « la bible dans l'art » par Suzanne Braun, docteur en histoire de l'Art se poursuit les mercredis de 17h30 à 19h00 au foyer Mélanie

17 septembre 2014

L'eau dans l'art et dans la Bible

15 octobre 2014

L'ours, un dieu devenu diable

12 novembre

La vie de Saint-Paul

10 décembre 2014

Saint-Nicolas et l'église Saint-Nicolas de Port

14 janvier 2015

Les femmes dans la vie du Christ

11 mars 2015

Les cryptes, rites et fonctions

15 avril 2015

Le cycle de la passion du Christ : de l'Entrée à Jérusalem à l'Ascension

13 mai 2015

La chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle

Strasbourg.eu
COMMUNAUTÉ URBAINE

Comment changer de braquet ?

4^e édition
COLLOQUE STRASBOURG
16 OCTOBRE 2014

LE VÉLO À LA CONQUÊTE DES VILLES EUROPÉENNES

En savoir plus et s'inscrire
stras.me/colloque-velo

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO

Olivier LORANG
55 rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99

le néon...
...l'enseigne

FABRIC *néon*

FABRICATION ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DE VOS ENSEIGNES
NÉON - LEDS - LETTRES PVC
CAISSONS - MARQUAGES ADHÉSIFS
SOUFFLEUR DE VERRE

5 rue de la Papeterie - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 33 45 39
www.fabricneon.wix.com/fabricneon

Evénements culturels

Église protestante de la Cité de l'III

Dimanche 5 octobre 2014

JUBILÉ DU 50^{ème} ANNIVERSAIRE (1964-2014)

C'est le dimanche 27 septembre 1964 que la dernière pierre de l'église a été posée...
Le Pasteur Alain Lentz et le Conseil presbytéral ont la joie de vous inviter au Culte du Jubilé.

À l'affiche des festivités :

à 10 h

Culte consistorial d'action et de grâce

avec la participation des paroisses de la Robertsau et de Saint Matthieu, animé par la Chorale Consistoriale et la Chorale Cantalia

A l'issue du culte, vente d'un objet « souvenir » et apéritif au foyer de l'église à 11h30, suivi d'un repas sur inscription au tarif de 15 € (5 € pour les moins de 10 ans). Attention le nombre de place est limité.

Après-midi

Visite de l'exposition « photos et documents »

sur l'histoire de la paroisse et portes ouvertes des locaux du vestiaire et du « bric à brac ».

à 15h30

Concert Gospel par la Chorale des « Sun Gospel Singers »

Bus à proximité immédiate, arrêt tram ligne B « Pont Phario ».
Venez nombreux vous réjouir avec nous !

OHCR

Dimanche 9 novembre à 16h

CONCERT au Palais de la Musique et des Congrès

Paroisse Saint Louis de la Robertsau

26-27-28 septembre

800^{ème} ANNIVERSAIRE de la naissance de Saint Louis

www.paroisse-saint-louis.fr

Église catholique Ste Bernadette Cité de l'III

Samedi 4 octobre à 18h

Messe de Rentrée et des Familles

Mercredi 8 octobre: 14h

Rencontre des enfants du quartier sur le thème de l'environnement

Dimanche 12 octobre à 10h30

« Messe des Peuples »

suivie de l'inauguration
des nouvelles salles paroissiales

Dimanche 2 novembre à 9h30

Messe de commémoration des défunts du quartier

Merci de noter la nouvelle adresse :
PRESBYTÈRE STE BERNADETTE
35, rue de l'III
67 000 STRASBOURG

Médiathèque

Nos animations pour le prochain trimestre

Mardi 9 septembre à 18h30

Réunion de présentation de la saison

Mardi 7 octobre à 18h30

Comité de lecture : Souffle du large

Mardi 14 octobre à 19h

Rencontre avec Jérôme Attal

pour son roman :
« Presque la mer »,
Hugo éditions, 2014.



Vendredi 24 octobre

de 14h30 à 16h30

Atelier jeu : Tête de pop-up

6-10 ans, sur inscription.

Vendredi 24 octobre à 19h

Table ronde autour du polar régional

avec la librairie La Parenthèse

Mardi 28 octobre à 17h30

Faites vos jeux

Mercredi 19 novembre à 16h30

Raconte-moi une histoire, conte en musique : « Trouvé dans un nid »

Dès 4 ans, sur inscription.

Mardi 25 novembre à 17h30

Faites vos jeux

MÉDIATHÈQUE DE LA ROBERTSAU - 2, rue Mélanie - Tél. 03 88 41 98 62
www.mediatheques-cus.fr



Jeudi 16 octobre 2014 à 20h00 à l'Escale

Soliste invité : Jean LORRAIN, récitant

Thème : Au gré des vents

- **W.A. MOZART** Sérénade pour octuor à vents en do mineur K. 388
- **M. RAVEL** Ma Mère l'Oye (orchestration : E. Bardon) - Soliste : Jean Lorrain
- **A. CAPLET** Suite Persane pour double quintette à vents

L'Escale : 78 rue du Docteur François, Strasbourg – Robertsau

Renseignements : Volutes - 03 88 41 82 16

Billetterie à l'Escale à partir du 9 octobre - Caisse du soir

Plein tarif : 13 €, réduit : 10 €, Etudiant : 6 €, moins de 12 ans : gratuit

Programme des prochaines animations au CINE de Bussierre

Mardi 23 septembre et mardi 28 octobre

Le jardin en bocal

Le jardin en bocal est un atelier participatif dans le but de récolter tout ce que peuvent nous offrir le jardin de Bussierre et les environs, de transformer ces produits et de les conserver : confitures, sirops, pestos, pâtes de fruits,...

N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos idées, vos recettes ou juste votre bonne humeur pour des moments de cueillette et de préparations culinaires en toute simplicité.

A 17h. Pour adultes. Sur inscription.

Dimanche 12 octobre

Cause-café « Biodiversité et aménagement du territoire »

La biodiversité passe souvent pour une entrave au développement. Pourquoi ne pas y voir une chance pour notre avenir ?

Cette rencontre autour d'un café réunira autour d'une même table naturalistes et acteurs du territoire.

A 15h30.

Table ronde initiée par Benoît Wassmer, du conseil scientifique de la LPO.

Samedi 25 octobre

Menu végétarien d'automne

L'automne nous offre des aliments goûteux et riches qui nous aident à affronter l'hiver.

Venez concocter un repas de saison sans viande mais qui n'en sera pas moins équilibré.

A 9h30. Pour adultes. Sur inscription. Tarif 7 euros.

Du 27 au 31 octobre

Couleurs d'automne

Quand mère Nature prend ses pinceaux, c'est toute la forêt qui s'illumine des mille teintes de l'automne.

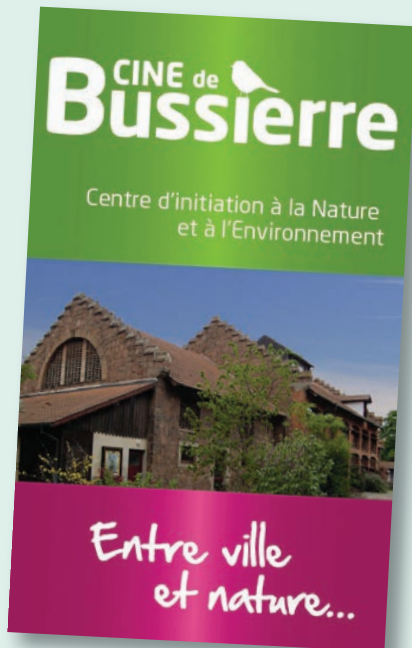
Les yeux grands ouverts inspirons-nous de ce tableau vivant pour utiliser les éléments naturels et créer de beaux souvenirs ainsi que des œuvres d'art éphémères.

Et pour profiter du bon air frais nous installerons notre atelier dehors. Alors tous à vos tabliers d'artistes !

De 6 à 12 ans à la semaine uniquement, de 9h à 17h, repas inclus.

Tarif 110 euros la semaine.

Renseignements et inscription au 03 88 35 89 56.



Dimanche 16 novembre

Cause-Café : « Nourrir l'homme sans pourrir la terre »

Cette table ronde aborde la question de l'alimentation dans sa dimension environnementale. Entre craintes alimentaires et idées reçues, des OGM à l'agriculture biologique, comment nourrir l'humanité demain ?

A 15h30, avec Jean-Louis Schlienger, professeur émérite de nutrition et de médecine interne à la faculté de médecine de Strasbourg, l'association Santé Nature et Michel Zobler, fondateur du restaurant Une fleur des champs (1FDC).

Dimanche 7 décembre Fantaisie hivernale

Laissez vous transporter par le conte, l'argile et votre imaginaire dans un monde de fantaisie hivernale. Le temps d'une après-midi, exprimez vos envies créatives grâce aux éléments naturels, bien présents en cette période où la nature est prétendument en sommeil. Goûter, conte, musique de saison... rêve et convivialité.

A 14h30. Avec Claudine Heili d'Alsace Nature. Sur inscription au 03 88 37 55 44. Tarif 4 euros.

Samedi 13 décembre Un Noël nature et de tradition

Des ateliers nature et une belle marche aux flambeaux. De quoi réchauffer les cœurs en cette fin d'année.

En partenariat avec le Club Vosgien.

Expositions au CINE de Bussierre

Expos à voir tous les jours de 14h à 18h, sauf le samedi.
(Ouvert le dimanche et les jours fériés)

Du 28 septembre au 26 octobre Fragmutations (2)

Exposition en partenariat avec l'Artothèque de la ville de Strasbourg

Cette deuxième exposition en partenariat avec l'Artothèque de la ville de Strasbourg explore la thématique du territoire. Un parcours à travers un fonds d'œuvres qui met en avant la pluralité des pratiques artistiques et la richesse de l'art d'aujourd'hui. Parmi les artistes présentés dans ce florilège : Fabienne Ballandras, Karim Kal, René Kool, Cathryn Boch, Clément Cogitore, Stéphane Couturier, Jérôme Saint-Loubert Bié, Ingrid Rodewald... autant de regards qui nous invitent à redécouvrir notre environnement quotidien et à réfléchir à son devenir.



Ici pas d'esbrouffe ou d'approche spectaculaire, mais plutôt le banal réinterrogé pour nous surprendre et nous proposer une interprétation du réel.

Des repères volontairement brouillés dans des fragments de territoires en perpétuelles mutations.

Vernissage le vendredi 26 septembre à 18h.

Visites guidées avec Madeline Dupuy, responsable de l'Artothèque, le dimanche 28 septembre.

Du 16 novembre au 21 décembre

A pleins poumons Christophe Meyer



Artiste strasbourgeois de renommée internationale, Christophe Meyer investit les espaces d'exposition du CINE de Bussierre pour y faire respirer différents travaux : peintures, dessins, découpages, gravures et éditions, centrés sur l'atmosphère, que l'on habite et partage, aussi bien avec les oiseaux que les pots d'échappement.

Vernissage le vendredi 14 novembre à 18h.

Présence de l'artiste les dimanches 23 novembre, 7 décembre et 21 décembre.

CENTRE D'INITIATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT DE BUSSIERRE

155 rue kempf • Strasbourg Robertsau

Tél : 03 88 35 89 56 • sine.nature@free.fr

Informations : www.sinestrasbourg.org